



ASIE/PAKISTAN - Suspension des exécutions capitales au Pakistan

Islamabad (Agence Fides) – Le gouvernement pakistanais conduit par Nawaz Sharif, représentant de la Pakistan Muslim League –N, a suspendu officiellement 468 exécutions capitales, confirmant le moratoire en vigueur dans le pays depuis cinq ans. La question de la peine de mort est, depuis quelques semaines, de nouveau au centre du débat public. Au début du mois d'août en effet, le gouvernement avait avancé une reprise des exécutions, s'attirant d'après critiques de la part d'ONG telles qu'Amnesty International et Human rights watch ainsi qu'au sein même de la nation.

Selon ce qui a été indiqué à l'Agence Fides, la décision du gouvernement a été le fruit de pressions d'organisations pour les droits humains et de la communauté internationale. Pour l'Union européenne en particulier, la reprise des exécutions aurait eu pour conséquence d'exclure le Pakistan de la liste des nations disposant d'une « ligne préférentielle » en ce qui concerne les échanges commerciaux avec l'UE, ainsi que l'a indiqué Ana Gomes, Président de la sous-commission pour les droits humains du Parlement européen. Au Pakistan, des analystes et des commentateurs considèrent la décision du gouvernement comme « un acte de pragmatisme politique » visant à ne pas faire perdre au Pakistan « une porte d'accès aux marchés européens ». Ainsi que cela a été indiqué à Fides, de nombreux représentants de la société civile et des églises au Pakistan ont accueilli favorablement la décision du gouvernement en ce qu'elle « protège les droits humains et la valeur de la vie, même ceux des détenus reconnus coupables ».

Au Pakistan, on compte 468 détenus déjà condamnés à mort par des tribunaux civils ou militaires et se trouvant en attente d'une exécution déjà fixée, nombre d'entre eux pour terrorisme. Au total, ce sont près de 8.000 détenus ayant épuisé toutes les voies de recours qui se trouvent dans le couloir de la mort de différentes prisons pakistanaises. Selon le Code pénal pakistanais, il existe 27 crimes et délits, dont celui de blasphème, prévoyant la peine capitale. Parmi les détenus en question se trouve notamment Asia Bibi, une chrétienne condamnée à mort pour blasphème par un tribunal de premier degré en 2010 et se trouvant dans l'attente de son procès en appel. (PA) (Agence Fides 29/08/2013)